Radios locales : à nos frontières

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 729

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016956

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Des banquiers et des hommes

Par lettre du 25 avril 1984, adressée «aux membres des partis bourgeois du Conseil des Etats», l'Association suisse des banquiers rappelle, tardivement, ses volontés en matière de législation sur le crédit à la consommation, en vue de la récente session extraordinaire.

En substance, le projet de loi, même considérablement réduit par la commission sénatoriale par rapport aux versions antérieures des Conseils fédéral et national, «ne constitue pas une législation propre à lutter contre les abus». Il faut donc refuser l'entrée en matière.

Ce que font, au terme d'un long débat, 14 conseillers aux Etats contre 21, le jeudi 3 mai. Dès l'ouverture de la séance du lendemain, le radical tessinois Masoni, par ailleurs membre du Comité du Conseil d'administration de la SBS, se lance dans une nouvelle manœuvre de diversion, et demande le renvoi du projet à la commission. Quatorze députés le suivent, y compris Guy Genoud, qui s'était abstenu la veille. Et 25 veulent cette fois entrer en matière, après une très sèche intervention du président de la commission, un autre radical, l'Argovien Affolter, qui n'a pas manqué de renvoyer les banquiers à leurs guichets, dans les termes les plus clairs.

Ce sursaut de dignité parlementaire n'a pas impressionné tout le monde: toutes les propositions de détail faites par l'Association des banquiers «pour le cas où» ont trouvé un défenseur. Le Glaronnais Peter Hefti, ancien président de la Chambre haute, célèbre pour son opposition déterminée à l'égalité des droits entre hommes et femmes, n'a pas craint de monter à plusieurs reprises aux barricades. Pour rien d'ailleurs, et doublement: il a perdu à chaque fois, et il ne siège même pas dans un conseil de grande banque. C'était donc pour l'honneur.

RADIOS LOCALES

A nos frontières

L'officialisation de la publicité sur les radios locales françaises laisse prévoir une offensive en règle pour une part du gâteau publicitaire suisse de la part des émetteurs bien captés en Suisse romande. Les radios locales «suisses» verront ainsi leurs difficultés de survie accrues. Mais qui sont les émetteurs français? Un liste publiée à fin avril par le magazine publicitaire «Stratégie», de Paris, permet de mieux les repérer. Récapitulons les données concernant les cinq départements et le Territoire de Belfort, qui sont nos voisins immédiats.

01 Ain: cinq radios. La plus proche: Radio Pays de Gex à Gex; les autres sont situées à Vilars-des-Lombes, Bourg-en-Bresse et Oyonnax (deux).

39 Jura: cinq radios. La plus proche: Horizon FM à Morez; les autres sont situées à Dole, Menotey, Saint-Claude et Lons-le-Saulnier.

25 Doubs: six radios. La plus proche: Radio Vouivre à Montbéliard; les autres sont situées à Besançon (trois dont l'une diffuse le programme décentralisé de Radio-France), Saône et Baure.

68 Haut-Rhin: six radios dont cinq à Mulhouse et une à Bergheim.

74 Haute-Savoie: quinze radios. Les plus proches: Alpe N° 1 à Annemasse et Radio 74 à Saint-Julien-en-Genevois; les autres à Annecy (huit), Chatel, Collonges-sous-Salève, Megève, Samoëns et Thollon.

90 Territoire de Belfort: deux radios à Belfort. Plus quelques postes non officialisés et qui manquent sur la liste!

EN BREF

L'éditeur allemand de livres de poche Fischer vient de publier la vingt-cinquième édition de son almanach, un livre de référence au tirage extraordinaire de trois millions d'exemplaires. A cette occasion, Fischer a sorti, pour vente couplée avec l'almanach, une brochure de près de 600 pages contenant les biographies de plus de 2000 personnalités ayant ou jouant un rôle de 1945 à 1983. Les Suisses sont «bien» représentés: 28 personnes citées, 27 hommes, tous d'anciens conseillers fédéraux, et une femme, Hedi Lang (le répertoire la prénomme Heidi, ce qui n'étonne guère). En tout, six Romands (Pierre Aubert, Roger Bonvin, Paul Chaudet, Georges-André Chevallaz, Pierre Graber et Max Petitpierre) et deux Tessinois, les deux Celio, Enrico et Nello.

* * *

Lecteurs curieux, réjouissez-vous: le livre d'Ernst Därendinger, paysan en Joulens, commune d'Echichens, paraîtra en français cet automne. Chacun pourra découvrir dans le texte les difficultés que doit affronter un paysan qui ne veut pas abandonner la terre, même si vendue comme terrain à bâtir elle rapporte beaucoup d'argent. Outre les noms cités dans DP 700, beaucoup d'autres personnages, plus ou moins en vue de ce côté-ci de la Sarine.

* * *

La commune de Muri, à l'est de Berne, abrite des contribuables fortunés; ils viennent d'obtenir une baisse des impôts communaux, déjà les plus bas du canton de Berne... Les contribuables ayant un revenu imposable de 15 000 francs y «gagneront» Fr. 37.90 (0,25%) et ceux ayant un revenu d'un million de francs: Fr. 6750.— (0,675%).

* * *

Nouvelle progression du dialecte alémanique vers le statut d'une langue autonome. Le «Nouveau Testament» (Ds nöie Teschtamänt) vient d'être traduit en bernois.